

## Règlement sur le changement au plan d'urbanisme et de zonage

### Décision reportée

**Le Comité consultatif en urbanisme élargi (CCUÉ) a récemment remis son rapport au conseil de Piedmont concernant le projet de règlement 756-02-13 (règlement modifiant le plan d'urbanisme) et l'avenir du site des anciennes cascades d'eau. Ce document n'a pas encore été rendu public.**

Plusieurs groupes de citoyens sont à l'œuvre pour faire pression sur le conseil concernant cet enjeu. Parmi ces groupes, certains désirent que le

plan d'urbanisme soit modifié alors que d'autres défendent le maintien du caractère champêtre de Piedmont

et l'application des principes de développement durable.

Par ailleurs, selon une source, le projet de règlement de même que le processus de consultation qui devrait mener à l'approbation du changement au plan d'urbanisme comporteraient des contradictions. Par exemple, le Conseil a toujours dit que le promoteur n'avait jamais été

consulté dans l'élaboration du projet de règlement 756-02-13. Mais au paragraphe 3 du préambule on peut lire « qu'un projet de redéveloppement commercial, incluant une composante résidentielle autonome, a été soumis à la Municipalité ». Autre exemple: le processus de consultation a toujours eu comme objet le site des anciennes cascades d'eau alors que le projet de règlement porte sur ce qui semble être une zone beaucoup plus large (article

1: « concentrer les activités commerciales sur les voies de circulation bénéficiant d'une certaine visibilité » et « encourager la réutilisation de terrains vacants situés en bordure de l'autoroute des Laurentides »).

Ce serait donc, entre autres, pour cette raison que le Conseil recommencerait le processus de consultation depuis le début et reporterait l'approbation du projet de règlement à l'été 2014.



**Assemblée du Conseil de Piedmont, le lundi 13 janvier, à 20 h, présidée par le maire Clément Cardin.**

#### Courrier express

- Offre de collaboration du Conseil de la Culture des Laurentides pour le développement de la politique culturelle de Piedmont.
- Dans le cadre des redevances pour l'élimination des matières résiduelles, Piedmont a reçu 29 328 \$ du ministère du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et de Parcs.
- Offre d'un programme favorisant l'accessibilité aux loisirs aux personnes vivant une situation de faible revenu par Accès-Loisirs Québec.

#### Entrefilet

Les comptes payables pour le mois de décembre ont été de 192 353 \$ et les comptes payés de 140 831 \$.

La valeur des émissions de permis de construction du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013 est de 8 245 500 \$, comparée à 9 440 050 \$ pour 2012.

La Chambre de commerce de la Vallée tiendra son gala d'excellence le 24 janvier. L'événement a pour but de mettre en valeur le milieu d'affaires du secteur Saint-Sauveur/Piedmont; on attend environ 300 invités.

Résolution pour l'autorisation de la signature de l'entente avec la Ville de Prévost pour l'utilisation du site de dépôt des neiges usées de Piedmont.

Aide financière à la Maison des jeunes Saint-Sauveur/Piedmont au montant de 9 200 \$ payable sur une base mensuelle de 766 \$; le club la Toison d'Or recevra 3 500 \$.

Piedmont versera 2 500 \$ au Garde-Manger des Pays-d'en-Haut pour son projet d'acheter un camion pour desservir les municipalités de la MRC.

Demande au ministère des Transports d'une installation de feux sur le boulevard des Laurentides, près du Polar Bear's, par Piedmont, et ce, pour la troisième fois.

La quote-part 2014 de la municipalité de Piedmont au financement de la Chambre de commerce de la vallée de Saint-Sauveur sera de 20 000 \$.

Les honoraires de la firme Projet Citoyens pour un plan détaillé de réhabilitation de la partie nord du Parc des Sablières seront de 15 000 \$.

M<sup>me</sup> Michelle Lahaie remplacera M<sup>me</sup> France Pelletier sur le comité consultatif d'environnement pour un mandat de deux ans.

À la suite du jugement en faveur de la Municipalité pour la démolition de l'immeuble au 890, boulevard des Laurentides, Piedmont accepte de reporter après le 30 avril 2014 l'application des constats émis relativement à cet immeuble.

Mandat à la compagnie Imausar pour quatre analyses des rejets au site des neiges usées de la municipalité.

Adoption du règlement 826-13 sur l'éthique et la déontologie en matière municipale entré en vigueur le 2 décembre 2010 qui est imposé aux Municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel.

#### Urbanisme

Demande de dérogation mineure.

- 281, chemin du Bois, construction d'une galerie – acceptée.

Demandes de PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architectural)

- Lot 4219086, boul. des Laurentides, construction d'un bâtiment – refusée.

- 281, chemin du Bois, modification d'un escalier avant – accepté.

- Demande de changement de zonage sur le lot 2311486, au 695 chemin Avila de niveau C2 à C3 – refusée.

#### Période de questions

Louise Guertin demande quand le rapport du CCU élargi sera publié? Pour le maire Cardin, c'est un document de travail à être partagé en premier lieu avec les membres du conseil, et sa publication publique pourrait se faire d'ici deux mois. Selon M<sup>me</sup> Coliza, ce rapport serait public; mais il ne le serait pas selon le maire.

Un intervenant met en doute l'impartialité du président du CCU élargi, Jean Beauchamp, lui reprochant sa grande proximité avec le maire Cardin et la réception cavalière qu'il a démontrée lors des consultations publiques. Le maire a répondu qu'il était un grand bénévole de Piedmont.

Plusieurs intervenants se sont plaints de la réception cavalière qu'ils ont reçue de la part des membres du comité CCU élargi lors de la présentation de leur mémoire surtout s'ils apportaient des objections au projet tel que présenté par le conseil.

Une intervenante a même dit qu'elle se sentait comme une partisane du Canadien de Montréal au Boston Garden durant les éliminatoires, lors de sa présentation devant le comité.

Selon un contribuable qui dit avoir consulté un avocat à cet effet, la Municipalité a un pouvoir discrétionnaire pour l'utilisation de son territoire, appuyé en cela par le MAMROT

Louise Guertin, lors de la présentation de son mémoire, s'est sentie comme un chien dans un jeu de quilles; c'est à ce moment que

l'échevin Normand Durand a demandé au directeur général Gilbert Aubin qui était présent aux séances du comité, d'infirmier les propos de M<sup>me</sup> Guertin; ce dernier a refusé de le faire.

Un dernier intervenant a demandé au maire s'il y avait une étude d'impact pour connaître les tenants et aboutissants du projet des Cascades, le maire a répondu par la négative. Cela aiderait pourtant à apporter une meilleure transparence audit projet, d'ajouter l'intervenant.

L'assemblée s'est terminée à 21 h 15.

**LES FONDS UNIVERSITAS**  
Spécialistes en épargne-études depuis 1964

*Aidez un enfant qui vous est cher à profiter des subventions gouvernementales pour ses études postsecondaires*

**France Latreille-Laurin**  
Représentante en plans de bourses d'études  
21 ans d'expérience dans le domaine  
**514 910-4162**  
france.laurin@universitas.ca

**REEE**  
Régime enregistré d'épargne-études

\*Subvention canadienne pour l'épargne-études (CCEÉ) de 20% à 40% (total) (jusqu'à 4000\$) (épargne-études (CEE) de 10% à 20% (Maximum annuel jusqu'à 6000\$ en CEE et 9000\$ en CEE, selon le revenu familial net. Certaines conditions s'appliquent. Consultez les prospectus sur notre site internet ou communiquez avec l'un de nos représentants autorisés.

**L'ART DU CHI**  
méthode Stévanovitch

**Tai ji quan**

respiration et mouvement  
relaxation  
écoute intérieure

[www.artduchi.com](http://www.artduchi.com)

**petits groupes et cours privés**

Sainte-Anne-des-Lacs

Linda Bohamed et Léon Bernier  
**(450) 224-0189**  
leonlinda@artduchi.com

**Option MarieJo Comptabilité**

Tenue de Livres  
Complète ou partielle  
et  
Aide - Conseils - Supervision

*L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit  
pour petites entreprises  
et travailleurs autonomes*

Membre des réseaux d'affaires :  
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP  
- Conseillère du RCS (SAGE 50)

**450 822-7138**  
chicmj@gmail.com

*Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine*

**25 ANS**

**William J. Walter**  
Saucissier

**65 VARIÉTÉS**  
de SAUCISSES

**SANS GLUTEN**

[www.williamjwalter.com](http://www.williamjwalter.com)

**Des saucisses! Oui...  
...mais bien plus...!**

- des tourtières de gibier
- des terrines de gibier
- de l'épicerie fine
- des rillettes de canard
- du cassoulet maison
- tartufis et chocolats fins

**617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) ST-JÉRÔME Tél.: 450 432-4026**